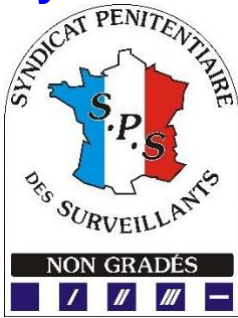


Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers

Non Gradés



CENTRE PENITENTIAIRE DE METZ



Metz, le 04/12/2020

FAITES ENTRER L'ACCUSÉ

C'est avec surprise que les organisations syndicales du CP METZ ont été reçues par notre grand empereur de QUEULEU lors de la dernière réunion des ACT.

Après avoir dans un 1^{er} temps accusé sans preuve les surveillants d'avoir dégradé la machine à café, avec manifestement des informations erronées sur le moment de la dégradation dû comme souvent en ce moment à la manipulation des informations par certains officiers, il faut organiser la casse du surveillant en les accusant de tout et n'importe quoi et ça quoi qu'il en coûte. Nous avons ensuite eu le droit au sermon sur le fait que nous soyons tous fonctionnaires du ministère de la justice.

Mais la politique actuelle de notre chère direction étant « faites ce que je dis et non pas ce que je fais », elle ne respecte pas elle-même la circulaire encadrant l'utilisation des crédits mis à disposition pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

En effet lors de cet échange qui n'en était pas un puisqu'il s'agissait plutôt d'un procès afin de punir les surveillants pour des spéculations, la décision de César était de ponctionner 200€ sur le budget ACT, et cela peu importe les propositions, et les arguments avancés par les OS mais surtout dans l'illégalité la plus totale ! Les ACT étant bien évidemment encadrées par une circulaire.

Balayer d'un revers de main tout dialogue social avec les OS, accuser les surveillants à tort et à travers voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Le SPS ne laissera pas l'empire et ses sbires organiser la casse et la dégradation des conditions de travail de ses collègues et sera toujours un syndicat de propositions et d'échanges quand ces derniers se rendront compte que la démocratie c'est quand même mieux, à bon entendeur.

LE BUREAU LOCAL

